



Ivry-sur-Seine, le 9 mars 2015

Budget de l'ESR : l'Arlésienne du gouvernement.

L'ordre du jour du prochain Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER) n'appelle toujours pas l'examen de la répartition des moyens aux établissements. Sup'Recherche-UNSA dénonce depuis 6 mois les attermoissements du gouvernement sur le budget de l'ESR et exige que le voile soit enfin levé sur les dotations 2015.

Les membres du CNESER ont été informés, le 5 mars en milieu de matinée, par un courriel de la DGESIP, que le CNESER initialement prévu le 16 mars était reporté au 17 mars après-midi. Le message précise que « ce CNESER du 17 mars est convoqué en section permanente et en commission scientifique permanente ». Il fera suite au premier CNESER accréditation qui se tiendra le matin. Le motif de ce report n'est pas spécifié.

Rappelons que le CNESER est obligatoirement consulté sur la répartition des dotations d'équipement et de fonctionnement entre les établissements de l'ESR. Alors que cet examen devait logiquement se faire en décembre, il a été reporté à plusieurs reprises pour des motifs peu convaincants. De fait, les établissements n'ont toujours pas de vision globale de leur dotation pour l'année 2015.

Ce nouveau report intervient après moult péripéties que **Sup'Recherche-UNSA** n'a pas manqué de souligner depuis la présentation du PLF 2015 en octobre dernier :

- le mirage de la sanctuarisation du budget de l'ESR dans la présentation du PLF ;
- les coupes ineptes et contre-productives (annulations de crédits en 2014 et coup de rabot sur le budget 2015) ;
- le retard dans le versement de la dernière tranche de subvention pour charge de service public de 2014 ;
- l'absence de suivi des compensations liées à l'accroissement des charges de masse salariale ;
- les reports successifs de l'examen de la répartition des moyens par le CNESER.

Le budget de l'ESR, tout le monde en parle depuis des mois mais personne ne voit rien venir. En privant ainsi les établissements de la moindre visibilité, le gouvernement révèle une approche comptable et court-termiste de l'ESR. Cette opacité entretient l'inquiétude des personnels et des étudiants qui sont déjà aux prises avec les restrictions budgétaires qui affectent leurs conditions de travail et d'études. Cette situation n'est plus tenable !

Sup'Recherche-UNSA souhaite que l'examen de la répartition des moyens aux établissements soit porté en urgence à l'ordre du jour d'un CNESER exceptionnel.

Contact : Stéphane LEYMARIE, Secrétaire Général, stephane.leymarie@univ-lorraine.fr – 06 14 40 39 76.

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org